

## Accueil de Loisirs Maternel 3-5 ans

Enfants scolarisés nés en 2017, 2016, 2015

NOM de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : ..../..../...

E.mail : \_\_\_\_\_

Allergie nécessitant PAI, précisez : .....

**Votre enfant sera accueilli à NEUVILLE, dans les locaux de la garderie périscolaire de l'école Jules Ferry.**

## VOYAGE AUTOUR DU MONDE ET AU DELA...

Rejoins-nous pour un voyage à travers le monde et au-delà en passant par l'Angleterre, le Mexique, l'Egypte, le pays imaginaire de Peter Pan, l'Allemagne, la Polynésie, l'Afrique du Sud, le pays des montres... Partons à la découverte des langues parlées, des danses traditionnelles, spécialités culinaires, animaux, sports, monuments, contes traditionnels...



Lundi 19 octobre	<input type="checkbox"/>
Mardi 20 octobre	<input type="checkbox"/>
Mercredi 21 octobre	<input type="checkbox"/>
Jeudi 22 octobre	<input type="checkbox"/>
Vendredi 23 octobre	<input type="checkbox"/>

Lundi 26 octobre	<input type="checkbox"/>
Mardi 27 octobre	<input type="checkbox"/>
Mercredi 28 octobre	<input type="checkbox"/>
Jeudi 29 octobre	<input type="checkbox"/>
Vendredi 30 octobre	<input type="checkbox"/>



### TEMPS DE REPOS

Votre enfant a-t-il besoin d'un temps de repos (sieste) ?

OUI  OCCASIONNELLEMENT  NON

**ATTENTION : EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE LES 3-6 ANS NE POURRONT PAS ÊTRE ACCUEILLIS A BLASLAY (garderie matin et soir). TOUS LES ENFANTS DE 3-6 ANS DEVRONT ÊTRE DEPOSES ET RECUPERES A NEUVILLE DU 19 AU 30 OCTOBRE.**

**PAS DE NAVETTE Neuville ↔ Blaslay en raison des contraintes d'accueil liées à la crise sanitaire**

**Du 14 au 18 septembre la priorité est donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.**

**Clôture des inscriptions le vendredi 09 octobre 2020.**

**Pas de remboursement en cas d'annulation après le 09 octobre 2020.**

Merci de retourner le dossier **complet** au Centre de Loisirs Petite Rivière - 8, rue des deux Rivières – Blaslay - 86170 SAINT MARTIN LA PALLU **accompagné du règlement du séjour (sans les garderies)**, par chèque (ou chèques vacances) à l'ordre de l'ARNOVEL.

Je soussigné(e) Mr/Mme.....atteste avoir pris connaissance des informations générales ci-joint et les accepter.

Signature du Responsable Légal :

NE PAS REMPLIR  
Reçu le :

# Petites vacances scolaires 2020-2021

## Comment calculer votre quotient familial ?

**Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA (toutes familles percevant des allocations familiales, aides au logement, prime d'activités...) nous prenons en compte le quotient familial indiqué par « CAF PRO » au moment de l'inscription. Merci de fournir un justificatif de l'année en cours. En l'absence de justificatif, le tarif maximal (QF > à 1201) est appliqué.**

**Attention, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année les quotients familiaux sont remis à jour par la CAF et la MSA. Cela peut demander quelques jours le temps de l'actualisation.**

# TARIFS

**Les inscriptions se font uniquement sur 3, 4 ou 5 jours (journées au choix à répartir sur une même semaine).**

**ATTENTION: la priorité sera donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.**

### Enfants de la Communauté de Communes du Haut Poitou

Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours	QUOTIENT FAMILIAL
40,80 €	54,40 €	68,00 €	- 450
46,50 €	62,00 €	77,50 €	De 451 à 700
51,90 €	69,20 €	86,50 €	De 701 à 850
59,40 €	79,20 €	99,00 €	De 851 à 1000
62,40 €	83,20 €	104,00 €	De 1001 à 1200
65,10 €	86,80 €	108,50 €	+ de 1201

### Enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou :

6,00 € au prix du forfait 3 jours

8,00 € au prix du forfait 4 jours

10,00 € au prix du forfait 5 jours

**Pensez à régler la cotisation pour l'année en cours**

(valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours)

**9,00 € par famille**

**Demi-tarif sur le prix du forfait choisi (avant déduction des aides) à partir du 3<sup>ème</sup> enfant (le plus jeune) inscrit au Centre de Loisirs, à la même période que ses frères ou sœurs.**

**Réduction non applicable si l'un des 3 enfants participe à une autre activité (camp, semaine spécial ados) ou s'il est absent une ou plusieurs journées.**

**La famille réglera au minimum un forfait de 16 € pour 4 jours et 20 € pour 5 jours.**

# Participation financière des communes

	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours		Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Avanton	8,10 €	10,80 €	13,50 €	Saint Martin la Pallu <i>(Vendeuvre, Charrais, Chéneché, Blaslay, Varennes)</i>	9,00€	12,00€	15,00€
Chabournay	9,00 €	12,00 €	15,00 €	Villiers	12,00 €	16,00 €	20,00 €
Cissé	8,70 €	11,60 €	14,50 €	Yversay	8,70 €	11,60 €	14,50 €
Neuville	10,20 €	13,60 €	17,00 €				

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix du forfait. N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi.

**PAS DE NAVETTE Neuville ↔ Blaslay ces vacances en raison des contraintes d'accueil liées à la crise sanitaire**

## GARDERIES

A régler à réception de la facture

à NEUVILLE, à la garderie périscolaire (école Jules Ferry)	MATIN : 7h15 à 8h30	1,80 €
	SOIR : 18h00 à 18h45	0,90 €

En cas de retard des familles, tout dépassement après 18h45 sera facturé 2,00 € par quart d'heure supplémentaire ceci afin de couvrir les charge salariales du personnel.

## HORAIRES

Horaires du Centre de Loisirs de « Petite Rivière » à Neuville :

**8h30** (possibilité de déposer les enfants jusqu'à 9h30) - **18h00** (possibilité de récupérer les enfants à partir de 16h30)